



ILE DE FRANCE

Le Journal  
Octobre 2009

## ACTUALITES

### LE 18<sup>ème</sup> CONGRES DES VILLES ET TERRITOIRES CYCLABLES



Rue de l'Avenir était présent à ce congrès qui fêtait les 20 ans du Club et proclamait au fronton de l'espace Encan à la Rochelle « Vélo = liberté, égalité, fraternité ! »

Un circuit dans la ville de La Rochelle a permis la découverte d'un circuit d'éducation animé pour les publics en âge scolaire par l'association **Vélo-école de la Rochelle**. Différents panneaux disposés sur des lieux bien choisis permettent d'expliciter les règles, les usages et les bonnes habitudes à prendre [veloecole.larochelle@free.fr](mailto:veloecole.larochelle@free.fr) et <http://velo-ecole.org/>. Un stage de formation de formateurs sera organisé du 22 au 26 mars 2010.

Dans l'atelier 2 « **Apaiser la ville** » Sylvie Mathon qui est l'auteure d'une thèse sur « **Le stationnement résidentiel dans l'espace public** » téléchargeable sur le site du CERTU a présenté une étude particulièrement argumentée sur le stationnement dans l'agglomération Lilloise qui démontre les résistances fortes pour modifier ses habitudes et les réticences des élus à bousculer une situation d'occupation du domaine public largement en faveur de l'automobile.

Agir sur le stationnement est pourtant une nécessité pour changer en profondeur la politique des déplacements en ville mais la dépendance à l'automobile est puissante.....  
[sylvie.mathon@developpement-durable.gouv.fr](mailto:sylvie.mathon@developpement-durable.gouv.fr)

Michel Berthoumieu de la Communauté urbaine de Bordeaux après avoir présenté un historique synthétique de l'histoire de la modération de la circulation a commenté un certain nombre d'aménagements, dont certains ambitieux, de rues bordelaises en Zones de rencontre.

[mberthoumieu@cu-bordeaux.fr](mailto:mberthoumieu@cu-bordeaux.fr)

Lors de la table ronde des associations Patrice Nogues administrateur de La vie à vélo à Avon(77) a fait une présentation stimulante sur « Les doubles sens cyclables et zone 30 à échéance de juillet 2010 : le concept de ville 30 aujourd'hui ». Cette intervention est disponible sur le site de l'association : <http://avon.fubicy.org/villes30/villes30.htm>. Elle a permis d'introduire un débat soutenu sur les double-sens cyclables, les enjeux en terme d'apaisement et de sécurité, la réglementation (un arrêté est nécessaire pour interdire mais aussi pour autoriser un double-sens) et la signalisation en ville.

Après avoir regretté que le gouvernement ne se soit pas fait représenter à ce congrès, son président M. Jean-Marie DARMIAN, a souhaité, à la suite de nombreux élus et représentants associatifs, que les mesures du décret du 30 juillet 2008 fassent, de la part de l'Etat, l'objet d'une large communication nationale. Il s'est également interrogé dans son discours de clôture sur l'absence de moyens donnés aux modes actifs à l'occasion du plan de relance qui a clairement privilégié le secteur automobile. Il a lancé un appel au Président de la République pour que le Grand Emprunt

soit l'occasion d'affirmer la priorité accordée à un des axes important d'une politique de développement durable et d'accorder enfin les actes aux discours nombreux mais peu suivis d'effet sur l'intérêt du vélo comme mode de déplacement particulièrement bien adapté à une vie urbaine apaisée.

La **motion adoptée le 9 octobre 2009** par les élus du Club des villes et territoires cyclables soulignait la nécessité de poursuivre l'intégration des mesures techniques validées par le comité de pilotage de la démarche Code de la Rue et de faire évoluer notre code actuel vers un vrai Code de la rue. Elle déplorait à cet égard « l'annonce d'une « Charte des usagers de la rue » par la délégation interministérielle à la sécurité routière et dans la Loi Grenelle 1 qui est pour les élus du Club le signe d'un recul par rapport aux ambitions et au programme de travail du code de la rue qui doit continuer de se fixer un véritable changement de paradigme ». Par ailleurs cette motion estimait utile « d'associer à ces travaux le Ministère de l'Intérieur et le Ministère de la Justice afin de travailler à l'évolution nécessaire du dispositif actuel de sanctions ».

La motion est publiée sur le site du Club : <http://www.villes-cyclables.org/>

## ACTIVITES

### **Quartiers durables : Quelles mobilités ? Quelles solidarités ?**

Un groupe de travail Rue de l'Avenir/Club des Villes et Territoires Cyclables

Les « éco-quartiers » font depuis le Grenelle de l'environnement en 2007 partie de l'agenda politique. Les critères et les exigences d'un éco quartier qui, peu à peu prennent forme, ont parfois du mal à résister aux impératifs de la communication politique. Chaque maire veut son « éco quartier ».....mais est-ce bien un « éco quartier » qui est dans les cartons ? En particulier les éléments désormais rodés par l'expérience, actés lors du Grenelle ou inscrits dans les textes législatifs ou réglementaires concernant l'étalement urbain, la modération de la circulation, les modes doux sont parfois intégrés dans la réflexion préalable et dans les études du site mais sont souvent purement et simplement ignorés lors de la réalisation. Les aspects technologiques et l'attrait d'un bâti innovant sont alors mis en avant pour justifier une appellation incontrôlée. Or les liens entre l'organisation et le choix des modes de déplacements et la création d'un « éco quartier » sont essentiels pour caractériser un quartier durable (sustainable neighbourhoods). Par ailleurs un processus rigoureux de concertation et une exigence de mixité sociale doivent aussi être pris en compte. La Rue de l'Avenir et le Club des villes et territoires cyclables ont donc souhaité, compte tenu de cette situation, prendre l'initiative, sur la Région Ile de France, région qui a lancé une dynamique pour de Nouveaux Quartiers Urbains, de créer un groupe de travail pour avoir une réflexion qui croise les problématiques Mobilités/Solidarités/Quartiers durable.

L'intérêt d'une réflexion sur les quartiers durables repose sur la possibilité d'une approche renouvelée de différentes questions qui seront déterminantes pour, à terme, promouvoir une qualité de ville européenne et durable :

- le lien entre urbanisme et transports,
- les modalités d'un travail pluridisciplinaire (experts en écologie urbaine, architectes, urbanistes, ingénieurs...) en particulier pour repenser les normes concernant l'habitat et créer un espace public de qualité,
- la mise en place d'un processus reconnu de débat public,
- la réduction de place de l'automobile sur le domaine public (rôle des modes actifs et surtout stationnement).

Les quartiers durables ne sont certainement pas le modèle réduit de la ville de l'avenir mais ils représentent un terrain d'expérimentation emblématique d'un certain nombre de choix qui influenceront sur notre mode de vie. Ils peuvent nous permettre de « faire bouger les lignes », comme cela a été dit, à une autre échelle, à propos de la consultation sur le Grand Paris et donc d'ouvrir aussi, plus modestement, le champ des possibles....

L'un des objectifs de ce groupe de travail est d'assurer une réflexion transversale afin d'organiser en 2010, dans le cadre d'un partenariat élargi, une journée régionale exploratoire à partir de témoignages d'experts et d'exemples concrets.

Contacts : [vmichaud@villes-cyclables.org](mailto:vmichaud@villes-cyclables.org) et [denis.moreau11@wanadoo.fr](mailto:denis.moreau11@wanadoo.fr)



**Réseau francophone pour une mobilité urbaine conviviale et sûre**

Belgique, France, Luxembourg, Québec et Suisse

Après les visites de BERNE et BIENNE en 2008 pilotées par la Rue de l'Avenir Suisse, Rue de l'Avenir France a organisé les 3 et 4 septembre 2009 pour le Réseau Rues une visite des réalisations innovantes mises en place par les villes de LORIENT et de NANTES. Après un parcours en vélo de la ville de Lorient, l'étude des Zones 30km/h et la visite du chantier de la première zone de rencontre en compagnie des responsables des déplacements/voirie/espaces publics et des élus de Nantes agglomération et ville et de ceux de Lorient, une après midi de travail a permis d'aborder les questions de stratégie et de méthode qui se posaient avec les mesures prises dans le décret du 30 juillet 2008. Le lendemain la visite du système de transports collectifs de la ville de Nantes et de l'aménagement du Cours des 50 otages avec la présence du maire adjoint de Lorient et des responsables déplacements/voirie a été suivi d'un échange au sein du Réseau Rues sur l'état des avancées de la réglementation dans les différents pays en particulier en ce qui concerne le contenu des mesures « Code de la Rue ». Un site complet sur l'apaisement des villes : <http://rue-avenir.ch/>

### **Nouvelle diffusion de la brochure « La rue dans le code de la route »**

Publiée en 2005 elle sera diffusée avec un additif afin de tenir compte du décret du 30 juillet 2008. La norme s'établit désormais sur des critères qui prennent en compte tous les usagers et surtout la sécurité des plus vulnérables. L'enjeu est donc global. Il s'agit de repenser la ville en termes de qualité de son cadre de vie et d'efficacité de son fonctionnement, aussi bien pour ce qui est de la vie quotidienne des personnes que pour les activités économiques.

La démarche du code de la rue s'est poursuivie en 2008 et 2009.

Cet additif au document « la rue dans le code de la route » a pour but de faire connaître le contenu des trois mesures adoptées en 2008 et de celles qui ont déjà été adoptées et qui sortiront par Décret cette année ou l'an prochain. Cette nouvelle diffusion de la brochure sera mise en place à compter du 16 octobre 2009 date du séminaire organisé par Rue de l'Avenir Ile de France sur la Modération de la circulation.

## **BREVES**

### **1ères rencontres nationales**

#### **Déplacements – Urbanisme – Déplacements**

Croisement des cultures ou dialogue de sourds ?

**Judi 22 octobre 2009** Paris La Défense Arche de la Défense Salle 1 niveau 3

Cette journée organisée par le CERTU est consacrée au croisement des cultures à partir de projets concrets (PDU, infrastructure de transport routière ou ferroviaire, projet d'aménagement). Elle correspond à la première rencontre d'un séminaire permanent, lieu de communication, diffusion, formation, échange, partage d'expériences et débat sur le thème de l'articulation des déplacements avec l'urbanisme et l'environnement. Ce séminaire s'adresse aux professionnels de l'urbanisme, des déplacements et de l'environnement. Il a été mis en place à la demande conjointe de plusieurs directions et services du Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer. Contact pour inscription : Delphine BETKA 04 72 04 70 02 [delphine.betka@entpe.fr](mailto:delphine.betka@entpe.fr) 20 euros.

## Environnement et documents d'urbanisme

**Samedi 24 octobre 2009** 10h 13h

Maison des associations du XIII<sup>ème</sup> arrondissement

11, rue Caillaux 75013 Paris

Métro Maison Blanche (ligne 7)

Programme :

La DIREN et ses relations avec les associations, les avantages d'un schéma de cohérence territoriale (SCOT), l'information sur l'environnement, l'évaluation environnementale, outil insuffisamment employé, etc... La session sera clôturée par un buffet froid offert par IDFE.

*Places limitées. Inscription 5 euros*

On peut découvrir la nouvelle présentation du bulletin mensuel d'Ile de France Environnement à l'occasion du numéro de septembre :

[http://www.idfe.org/upload/LIAISON\\_117\\_page\\_1.1253028795.pdf](http://www.idfe.org/upload/LIAISON_117_page_1.1253028795.pdf)

Abonnement : 25 euros pour 10 numéros.

Ile-de-France Environnement 54 avenue Edison 75013 Paris.

01 45 82 42 34 Courriel : idfe75@gmail.com

### Alerte d'Isabelle et le vélo !

Attention, l'Europe parle de mobilité durable « *La Commission européenne a adopté le 30 septembre un plan d'action pour favoriser la mobilité urbaine durable. Ce plan, qui fait suite au Livre vert sur la mobilité urbaine de septembre 2007, identifie 21 mesures concrètes pour aider les autorités locales, régionales et nationales.* » *Le Moniteur*, 1<sup>er</sup> octobre 09  
*Le commentaire d'Isabelle :* <http://isabelleetlelevelo.20minutes-blogs.fr/>

## PUBLICATIONS

### - Les cahiers de l'IAU

« **Vers une mobilité durable en Europe** » N° 150 Mars 2009 30 euros Numéro double très complet avec plusieurs articles sur les thèmes « Articuler transports et aménagement » et « Contribuer à une ville plus accessible ». Des références et comparaisons européennes.

### - Les cahiers de profession banlieue

« **Mobilités un enjeu d'égalité** » Septembre 2009 - 135 pages – 13,50 euros  
Renforcer les mobilités est un objectif présent dans l'ensemble des politiques publiques. Les transports et les déplacements constituent une priorité qui affecte tous les domaines de la vie quotidienne et le développement économique d'un territoire. Comment soutenir et renforcer les leviers pour soutenir et développer les mobilités liées au transport, au parcours résidentiels et à la formation professionnelle ? Comment combattre les dynamiques d'exclusion ?  
Avec : Agnès CHECCAGLINI, Esther DUBOIS, Christine LELÉVRIER, Isabelle MARION, Élodie MONTET, Jean-Pierre ORFEUIL

A l'occasion du colloque « **Ile-de-France 2030, la métropole relève les défis** » qui s'est tenu à la Bibliothèque Nationale de France le 1<sup>er</sup> Octobre 2009 le Conseil régional d'Ile de France a diffusé un dossier comprenant un résumé du SDRIF, un document de synthèse reprenant des éléments du SDRIF, des Ateliers de création urbaine, des projets Nouveaux Quartiers Urbains et des travaux des équipes d'architectes de la consultation sur le Grand Paris et le numéro N°368 Septembre Octobre 2009 de la revue URBANISME qui consacre un dossier sur le Grand Paris. 18 euros.  
[www.urbanisme.fr](http://www.urbanisme.fr) . Contact au Conseil régional : [secretariat.dprsdrif@iledefrance.fr](mailto:secretariat.dprsdrif@iledefrance.fr) .

D.M. 14/10/09.



